

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2013

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° I-724

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 20

Au début de la cinquième ligne de la première colonne du tableau de l'alinéa 4, substituer au mot :

« Mélange »

le mot :

« Mélanges ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.